



Date : Février 2012

Service Etudes, Evaluation
Statistiques (SESE)
de Guadeloupe

L'emploi intérimaire en Guadeloupe* et dans les Dom entre 2008 et 2010

*Îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy incluses

En 2010, l'intérim a connu dans les Dom une croissance du nombre de contrats signés dans l'année (127 881 soit +6,8%) mais une relativement faible progression de l'activité (4 032 EETP, soit +2,3%), eu égard à une année 2009 qui fût particulièrement difficile. Après son record d'activité en 2007 dans les départements d'outre-mer, l'intérim avait légèrement reflué en 2008 avant de connaître en 2009 une chute d'activité bien plus brutale (10,8% de baisse des contrats, 21,6% de recul en Equivalent Emploi Temps Plein (EETP)). Cette forte chute d'activité de 2009 n'a donc pas été compensée courant 2010 en volume de travail. En Guadeloupe, l'année 2010 marque aussi une forte remontée du nombre de contrats et une croissance un peu moins rapide de l'emploi intérimaire en EETP, la Guadeloupe enregistrant les plus fortes progressions parmi les Dom. Quelques activités « trustent » l'essentiel de l'intérim : la construction, le commerce et la réparation automobile, le transport et entreposage, les industries agro-alimentaires. Ces activités emploient sept intérimaires sur dix (en EETP) dans l'ensemble des Dom comme en Guadeloupe. La durée des missions est courte et diminue en 2010 comme en 2009. L'intérimaire est un homme plutôt jeune, ouvrier qui travaille dans la construction.

L'intérim est peu présent en Guadeloupe et dans les Dom. Les quatre Dom regroupés (hors Mayotte) représentent 0,8% du nombre de contrat et du volume total de l'intérim en France en Equivalent Emplois Temps Plein (EETP). En 2010, 127 881 contrats d'emploi intérimaire ont été signés dans les établissements des Dom (hors Mayotte). Pour la Guadeloupe, 24 973 contrats ont été signés. A l'échelle nationale, 15 685 574 contrats sont recensés. Le volume de travail temporaire moyen est de 4 032 salariés pour les quatre Dom (hors Mayotte) en emploi équivalent temps plein (EETP), de 876 salariés en Guadeloupe et de 527 147 « France entière ».

Reprise du nombre de contrats conclus dans l'année

contrats	2010	Evolution 10/09	2009	2008
GUADELOUPE	24 973	38,7%	18 001	21 558
MARTINIQUE	31 803	18,2%	26 895	42 342
GUYANE	9 543	-5,7%	10 123	11 334
REUNION	61 562	-4,8%	64 670	59 025
Total DOM	127 881	6,8%	119 689	134 259
France entière	15 685 574	16,0%	13 517 860	16 151 709

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Nombre de contrats et EETP en hausse

Après la chute brutale de l'intérim observée en 2009 – baisse de 10,8% des contrats signés et de 21,6% du volume d'emplois en EETP- un lent redémarrage de l'activité intérimaire s'opère en 2010 dans les Dom. L'intérim est en hausse de 6,8% en 2010 pour le nombre de contrats signés. Quant au volume de travail, la progression est néanmoins nettement plus faible (2,3%). En Guadeloupe, les progressions du nombre de contrats d'intérim et du volume de travail sont les plus fortes parmi les Dom (+38,7% et +21,0% respectivement).

A l'échelle nationale, la progression a cependant été beaucoup plus forte en 2010 que dans les Dom : +16,0% concernant les contrats, +17,8% quant au volume de travail (en EETP). Dans le tertiaire et la construction, les progressions ont été nettement plus marquées que dans les Dom. Mais l'industrie hexagonale a également beaucoup contribué à cette forte reprise.

L'emploi équivalent temps plein progresse peu en 2010 dans les Dom

EETP	2010	Evolution 10/09	2009	2008
GUADELOUPE	876	21,0%	724	925
MARTINIQUE	938	9,4%	857	1 435
GUYANE	605	-11,9%	687	810
REUNION	1 613	-3,7%	1 675	1 855
Total DOM	4 032	2,3%	3 943	5 025
France entière	527 147	17,8%	447 348	604 319

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

La légère croissance en 2010 de l'emploi intérimaire (passant de 3 943 à 4 032 en EETP) dans les Dom ne s'observe pas de la même manière dans les différents secteurs d'activité. Une hausse de 10,0% est visible dans l'industrie, une augmentation plus modérée a lieu dans le tertiaire (+6,8%) mais le secteur de la construction chute de 5,4%. Les postes industriels évoluent à des rythmes divers : hausse de 30,4% dans les Industries Agricoles et Alimentaires (IAA) mais globalement plus modérées ailleurs. Le commerce progresse de 19,7%. Dans les services, des hausses ont lieu dans les activités de soutien (+15,8%), le transport et l'entreposage (+8,9%), mais des baisses notables sont observées dans l'informatique et la communication (-16,2%) ainsi que dans l'hébergement et la restauration (-7,7%).

En Guadeloupe, l'emploi intérimaire en EETP dans l'industrie et le tertiaire augmente plus rapidement que pour l'ensemble des Dom (+33,4% et +19,3% respectivement). L'emploi progresse également dans la construction (+21,0%). Au niveau national, L'industrie croît de 31,4%, le tertiaire de 12,9% tandis que la construction se contente d'une hausse de 3,4%.

Les entreprises présentes dans les Dom ont peu recours à l'intérim

Le taux de recours à l'emploi intérimaire, rapport entre le volume d'emplois intérimaires (en EETP) à l'effectif salarié du secteur privé est faible et ne dépasse pas 1,3% dans l'ensemble des Dom (hors Mayotte), contre 3,2% au niveau national. Le taux de recours est encore plus faible en Guadeloupe (1,1%).

Le taux de recours à l'emploi intérimaire est en très légère augmentation en 2010 par rapport à 2009, dans les Dom, dans un contexte de légère hausse de l'emploi intérimaire en EETP et de baisse de l'emploi salarié privé du champs Pôle emploi sur l'année. En Guadeloupe, la hausse du taux de recours en 2010 s'explique par une reprise de l'emploi intérimaire (en EETP) dans un contexte de légère baisse de l'emploi salarié privé. Ce n'est pas le cas en Guyane ou à la Réunion où les baisses du taux de recours s'expliquent par une situation inverse : baisse de l'emploi intérimaire (en EETP) dans un contexte de légère hausse de l'emploi salarié privé.

Industrie et services ont des taux de recours en deçà du niveau national

Dans les Dom, les plus fort taux de recours s'observent dans la construction (5,2%) et l'industrie (2,6%) même si pour ce secteur d'activité, le taux de recours est bien en deçà du niveau national (7,6%). Le tertiaire, qui concentre une part importante des emplois salariés, est peu concerné avec 0,6% de taux de recours et a affiché un niveau de recours plus faible qu'au niveau national (1,6%).

En Guadeloupe, les plus fort taux de recours s'observent aussi dans la construction (6,1%) et dans l'industrie (1,7%). Dans le tertiaire (commerce, services), le taux de recours ne dépasse pas 0,5%.

Un faible taux de recours à l'intérim dans les Dom

Taux de recours	2010	2009	2008
GUADELOUPE	1,1%	0,9%	1,1%
MARTINIQUE	1,2%	1,1%	1,8%
GUYANE	2,2%	2,7%	3,3%
REUNION	1,2%	1,3%	1,4%
Total DOM	1,3%	1,2%	1,5%
France entière	3,2%	2,7%	3,7%

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Raccourcissement de la durée des missions

La durée moyenne des missions s'établit à 1,6 semaine en 2010 dans les Dom, durée à peine inférieure à celle observée dans l'hexagone (1,7 semaines). Elle était supérieure à 2 semaines en 2007. La durée moyenne des missions a tendance à diminuer partout. La Guadeloupe présente une durée de mission supérieure à la moyenne dans les Dom (1,8 semaine).

La durée moyenne des contrats est courte (semaines)

Durée moyenne	2010	2009	2008
GUADELOUPE	1,8	1,9	2,0
MARTINIQUE	1,5	1,6	1,7
GUYANE	3,3	3,5	3,8
REUNION	1,3	1,4	1,6
Total DOM	1,6	1,7	1,9
France entière	1,7	1,7	1,9

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Dans la construction, les durées de contrat sont les plus longues, 3,7 semaines dans les Dom, 4,4 semaines en Guadeloupe mais seulement 2,6 semaines « France entière ». Malgré le poids très important de la construction dans les Dom, cela ne compense pas les secteurs nombreux où les durées de mission sont bien plus courtes qu'au niveau national. Dans l'industrie et le tertiaire, les durées de contrat sont plutôt courtes – à peine plus d'une semaine – bien inférieures à la moyenne. Ici ou là, quelques activités peuvent néanmoins proposer des durées bien plus longues pouvant parfois atteindre jusqu'à dix semaines mais cela ne concerne pas la majorité des intérimaires. Quelques secteurs sont concernés : cokéfaction et raffinage, fabrication de matériel de transport. Dans les services, il y a diversité de situations mais la durée peut quelques fois être très courte : 0,6 semaine dans l'hébergement et la restauration par exemple.

Des durées de mission plus courtes pour les femmes

La durée moyenne des contrats est plus courte pour les femmes dans les Dom comme en Guadeloupe. C'est particulièrement vrai pour les cadres (même si les effectifs sont moins nombreux) et les ouvriers (peu d'ouvrières cependant). Ces écarts de durée de missions entres sexes ne sont pas observés avec la même intensité au niveau national. Pour les catégories intermédiaires, la durée des missions est également plus courte pour les femmes en Guadeloupe ou dans les Dom. Les employés hommes et femmes ont par contre des durées de mission identiques, en Guadeloupe comme dans l'ensemble des Dom. France entière, les femmes employées obtiennent à l'inverse des durées de mission plus longues.

Des durées de missions plus courtes pour les ouvriers et employés (semaines)

2010		GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION	Total DOM	France entière
Cadres	Hommes	2,7	1,7	2,7	4,7	2,8	3,6
	Femmes	1,0	2,4	3,5	2,2	1,8	3,5
Catégories intermédiaires	Hommes	3,5	3,3	6,9	5,6	5,0	2,2
	Femmes	3,3	3,0	6,3	4,6	3,9	1,6
employés	Hommes	1,2	1,5	1,6	1,6	1,5	1,1
	Femmes	1,2	1,2	2,2	2,0	1,5	1,5
ouvriers	Hommes	2,4	1,7	3,9	1,2	1,7	1,8
	Femmes	0,9	0,8	3,2	0,5	0,8	1,5
toutes catégories	Hommes	2,2	1,7	3,6	1,3	1,7	1,8
	Femmes	1,1	1,2	2,6	1,5	1,3	1,6

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

L'intérim se concentre dans quelques secteurs d'activités

Quelques activités ou groupes d'activités « trustent » l'essentiel de l'intérim dans les Dom.

La construction, premier employeur pour l'intérim, concentre 40,1% du volume d'emploi en EETP, le commerce, qu'il soit de détail ou de gros en emploie 16,0%. L'agriculture est quasiment absente. Si l'industrie et les services emploient respectivement 22,2% et 21,4% des EETP en leur sein, il n'y a pas une activité dominante qui se détache quant à l'intérim. Pour l'industrie, les plus importantes activités sont par ordre d'importance les IAA, la métallurgie, la réparation de machines et équipements et la fabrication de caoutchouc et de matières plastiques qui emploient quelques centaines d'intérimaires (en EETP). Ces activités sont d'ailleurs également bien représentées au niveau national, signe de l'importance de l'intérim dans leur fonctionnement.

Concernant les services, les principaux secteurs employeurs sont par ordre d'importance le transport et l'entreposage, les activités scientifiques et techniques ainsi que les services administratifs et de soutien, l'information et la communication, l'hébergement et la restauration. Plus de 80% du volume d'emploi en EETP dans les services s'y concentrent.

En Guadeloupe, le constat est globalement similaire. La construction et le commerce concentrent la majorité du volume d'emploi intérimaire en EETP (67,1%). Les services (17,7%) et l'industrie (15,1%) sont aussi d'importants employeurs.

Répartition des contrats d'intérim (en %) en 2010 par secteur d'activité au département de l'agence d'intérim et contrats regroupés par grands secteurs

Contrats 2010	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0,3%	0,5%	0,0%	0,4%	0,4%	0,5%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	5,9%	11,3%	3,1%	11,4%	9,7%	12,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,3%	0,1%	0,5%	0,4%	0,3%	3,2%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	2,0%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	4,5%	4,6%	8,7%	5,4%	5,3%	16,8%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,0%	2,6%	2,6%	28,3%	15,0%	3,7%
FZ : Construction	20,2%	14,8%	32,7%	15,4%	17,5%	13,4%
GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	45,4%	38,7%	15,7%	11,4%	25,1%	11,9%
HZ : Transports et entreposage	3,6%	12,0%	2,7%	10,8%	9,1%	13,2%
IZ : Hébergement et restauration	3,7%	5,8%	10,7%	9,5%	7,5%	4,7%
JZ : Information et communication	4,6%	1,8%	0,5%	1,2%	2,0%	1,0%
KZ : Activités financières et d'assurance	1,1%	1,0%	0,4%	0,8%	0,9%	1,0%
LZ : Activités immobilières	0,2%	0,5%	1,5%	0,2%	0,4%	0,5%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	5,4%	4,5%	19,6%	3,5%	5,3%	8,7%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	0,7%	1,1%	0,6%	0,4%	0,7%	5,6%
RU : Autres activités de services	1,1%	0,7%	0,4%	0,9%	0,8%	1,7%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	63	173	4	258	499	82016
Industrie	3418	5936	1434	27998	38819	5928348
Construction	5042	4695	3116	9477	22319	2100095
Tertiaire	16449	20999	4989	23828	66244	7575116
Ensemble des secteurs	24973	31803	9543	61562	127881	15685574

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Répartition des effectifs (en %) en EETP en 2010 par secteur d'activité au département de l'agence d'intérim et effectifs regroupés par grands secteurs

EETP 2010	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0,1%	0,8%	0,0%	0,2%	0,3%	0,5%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4,5%	8,9%	1,3%	6,6%	5,9%	8,6%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,1%	0,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,5%	0,4%	0,3%	0,6%	0,5%	6,1%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,1%	4,9%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	5,8%	5,1%	11,7%	8,3%	7,5%	20,2%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4,2%	5,1%	3,3%	13,9%	8,1%	3,7%
FZ : Construction	46,7%	31,9%	54,3%	35,9%	40,1%	20,4%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	20,4%	28,5%	11,5%	7,9%	16,0%	9,4%
HZ : Transports et entreposage	2,7%	4,8%	2,3%	10,5%	6,2%	9,9%
IZ : Hébergement et restauration	2,0%	2,0%	5,6%	2,4%	2,7%	1,6%
JZ : Information et communication	3,8%	1,6%	1,0%	6,0%	3,8%	1,4%
KZ : Activités financières et d'assurance	1,8%	1,7%	0,8%	1,3%	1,4%	1,9%
LZ : Activités immobilières	0,1%	1,0%	0,7%	0,9%	0,7%	0,5%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	5,3%	5,6%	5,8%	4,0%	4,9%	7,6%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1,0%	1,6%	0,3%	0,7%	0,9%	2,2%
RU : Autres activités de services	1,0%	0,7%	0,5%	0,8%	0,8%	1,2%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	1	7	0	3	11	2514
Industrie	132	185	104	474	895	229078
Construction	409	300	329	579	1617	107784
Tertiaire	334	446	172	557	1509	187770
Ensemble des secteurs	876	938	605	1613	4032	527147

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Taux de recours à l'intérim en 2010 par secteur d'activité au département de l'agence d'intérim et taux regroupés par grands secteurs d'activité

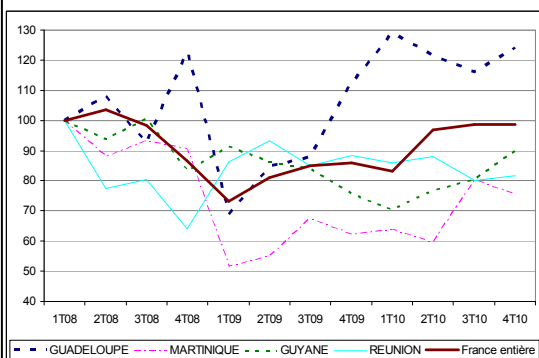
Taux de recours	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	35,7%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,6%	3,2%	1,4%	2,0%	2,1%	9,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,0%	1,3%	0,0%	0,0%	1,3%	0,0%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,6%	1,3%	2,4%	1,2%	1,0%	7,1%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,0%	2,7%	0,1%	1,3%	7,3%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	1,4%	1,5%	4,0%	2,1%	2,0%	7,0%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,7%	3,3%	2,5%	9,0%	5,7%	10,1%
FZ : Construction	6,1%	4,6%	9,4%	4,0%	5,2%	7,4%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	1,0%	1,8%	1,4%	0,4%	1,0%	1,7%
HZ : Transports et entreposage	0,5%	1,1%	0,9%	2,1%	1,4%	6,1%
IZ : Hébergement et restauration	0,2%	0,4%	2,4%	0,6%	0,6%	0,9%
JZ : Information et communication	2,1%	1,0%	1,1%	3,2%	2,2%	1,2%
KZ : Activités financières et d'assurance	0,5%	0,5%	0,6%	0,4%	0,5%	1,4%
LZ : Activités immobilières	0,1%	1,1%	1,2%	0,7%	0,7%	1,3%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	0,4%	0,4%	0,8%	0,3%	0,4%	1,4%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,6%
RU : Autres activités de services	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,8%
Ensemble des secteurs	1,1%	1,2%	2,2%	1,2%	1,3%	3,2%
Agriculture	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	35,7%
Industrie	1,7%	2,4%	3,1%	3,1%	2,6%	7,6%
Construction	6,1%	4,6%	9,4%	4,0%	5,2%	7,4%
Tertiaire	0,5%	0,8%	0,9%	0,6%	0,6%	1,6%
Ensemble des secteurs	1,1%	1,2%	2,2%	1,2%	1,3%	3,2%

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

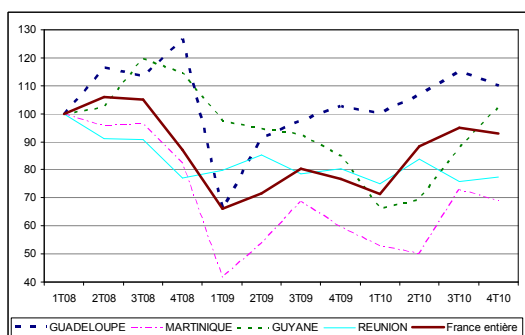
La nouvelle nomenclature d'activités NAF rév. 2 comporte cinq niveaux qui s'emboîtent parfaitement. Néanmoins, la nécessité de disposer de nomenclatures agrégées pour l'établissement de certaines statistiques et pour la diffusion s'est imposée au niveau international. C'est pourquoi trois niveaux supplémentaires (A10, A38 et A64) ont été définis par les organismes internationaux. Ce dispositif a été complété par la France qui utilisera deux niveaux de plus (A17 et A129). Les données présentées dans cette étude par secteur d'activité sont ventilées en A17.

Encart sur les évolutions trimestrielles

L'intérim a enregistré en 2007 un niveau record de contrats signés et d'activité dans les Dom. Depuis lors, la situation est plus contrastée. L'année 2008 a été le point de départ d'une légère baisse globale de l'activité intérimaire tant au niveau des contrats que de l'emploi EETP, avec des variantes selon le département. L'année 2009 a été témoin d'un recul bien plus net, surtout au premier trimestre. Depuis ce point bas de début 2009, contrats signés et emploi en EETP ont tendance à remonter, la Guadeloupe étant le département qui semble le plus avoir retrouvé les niveaux « d'avant crise ». La Martinique et la Réunion n'ont pas retrouvé au fil des trimestres leurs niveaux d'avant crise, la Martinique étant le département qui s'en éloigne le plus. La Guyane semble un cas particulier. La croissance de l'intérim ne s'est pas terminée en 2007 et l'activité intérimaire n'y a connu un point bas qu'au début de 2010.

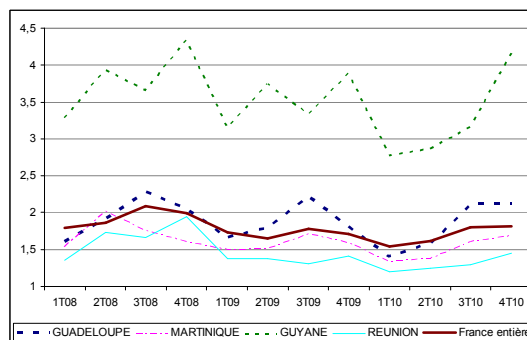
Evolutions trimestrielles du nombre de contrats d'intérim 2008-2010

Source Dares, traitement ESE, Mayotte non pris en compte
Base 100 au 1T 2008

Evolutions trimestrielles du volume EETP 2008-2010

Source Dares, traitement ESE, Mayotte non pris en compte
Base 100 au 1T 2008

Une saisonnalité de la durée des contrats s'observe au cours des dernières années en Guadeloupe. Un point bas est atteint au 1^{er} semestre de l'année, un pic de durée suit au second semestre. Dans les autres territoires, le phénomène existe aussi tout en étant moins marqué. La Guyane est atypique: la durée moyenne des missions est deux fois plus forte.

Durée moyenne des contrats d'intérim 2008-2010 (en semaines)

Source Dares, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Caractéristiques de l'intérimaire : un homme jeune, ouvrier qui travaille dans la construction

La grande majorité des intérimaires sont des hommes. Sur les 127 881 contrats signés en 2010 dans les Dom, 95 311 sont obtenus par des hommes (soit 74,5%, 68,6% au niveau France entière »). En Guadeloupe, sur les 24 973 contrats signés en 2010, 16 218 l'ont été par des hommes (64,9%). La moindre représentation des femmes s'explique par le poids très important de la construction dans l'intérim dans les Dom ou en Guadeloupe, le secteur de la construction employant presque exclusivement des intérimaires hommes.

En équivalent emploi temps plein, la représentation des femmes dans les Dom est encore plus faible (21,9%), bien inférieure à celle observée au niveau national (28,5%) du fait de durées de missions plus longues dans la construction. En Guadeloupe, la proportion de femmes est à peine plus élevée (22,9%). France entière, la proportion de femmes est un peu plus importante du fait d'une plus grande diversité des activités où les intérimaires interviennent. La construction ne pèse que 20,5% en EETP dans l'hexagone, les services et l'industrie (employant plus de femmes que dans le secteur de la construction) y sont bien plus représentés que dans les Dom.

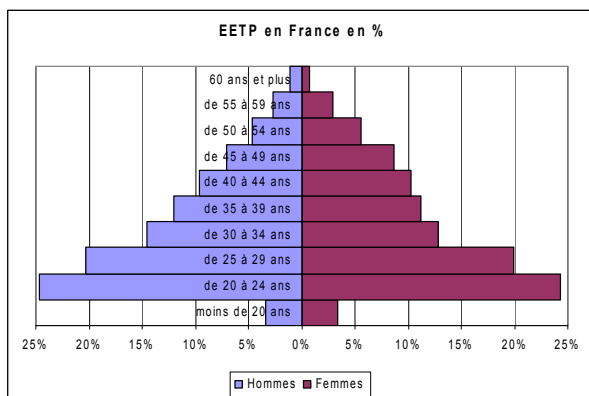
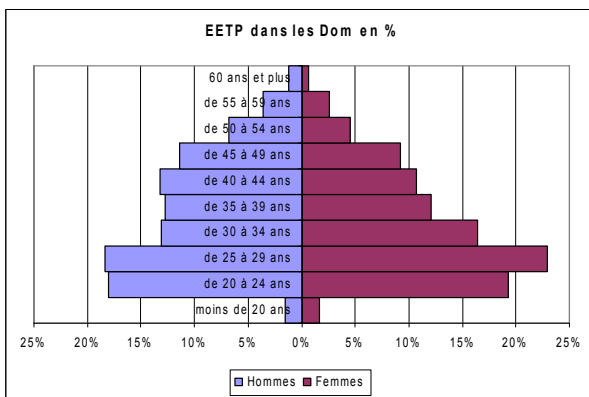
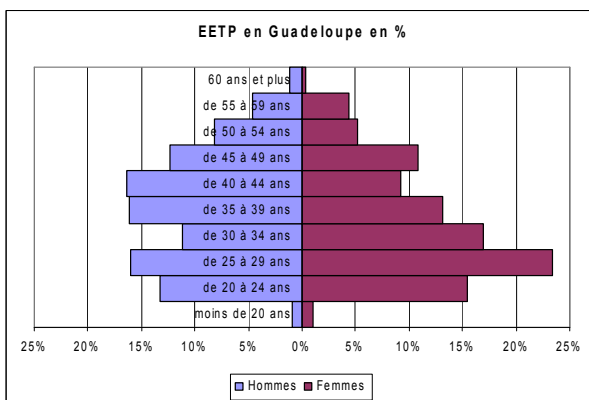
Contrats d'intérim : Nombres et EETP par sexe en % au département de l'agence intérim

	2010	Contrats	%Hommes	%Femmes	EETP	%Hommes	%Femmes
GUADELOUPE		24 973	64,9%	35,1%	876	77,1%	22,9%
MARTINIQUE		31 803	61,2%	38,8%	938	69,0%	31,0%
GUYANE		9 543	76,3%	23,7%	605	81,5%	18,5%
REUNION		61 562	85,0%	15,0%	1 613	82,7%	17,3%
Total DOM		127 881	74,5%	25,5%	4 032	78,1%	21,9%
France entière		15 685 574	68,6%	31,4%	5 271 147	71,5%	28,5%

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

Un profil par âge spécifique dans les Dom

Dans l'intérim Domien, toutes les tranches d'âge sont relativement bien représentées. On rencontre des effectifs d'intérimaires « nombreux » à tous âges (hormis peut-être à partir de 60 ans) même si la tranche d'âge 24-29 ans est la plus présente. C'est particulièrement vrai en Guadeloupe et en Martinique. La Réunion présente un profil par âge plus proche du national : Les plus jeunes sont nombreux mais le volume d'emploi intérimaire diminue rapidement et régulièrement avec l'âge. La Guyane a un profil intermédiaire : Beaucoup d'intérim aux jeunes âges mais des effectifs qui se maintiennent ensuite, même si ça l'est à un niveau plus faible qu'aux Antilles (ou qu'en Guadeloupe).



Source Dares, traitement ESE, Mayotte non prise en compte

Les intérimaires des Antilles plus âgés

L'âge moyen des signataires d'un contrat d'intérim, calculé en EETP, s'établit à près de 35 ans dans les Dom en 2010. Entre 2006 et 2010, cet âge reste globalement stable (il valait 34,8 ans en 2006). Aux Antilles, l'âge moyen est plus élevé (36,6 ans en Guadeloupe), presque 4 ans de plus que pour la France dans son ensemble (32,7 ans). Les intérimaires sont en moyenne plus jeunes en Guyane et à la Réunion où c'est particulièrement net. Dans ce dernier département, il y a une plus forte proportion d'intérimaires de moins de 30 ans et aux âges plus élevés, les effectifs d'intérimaires diminuent rapidement, même si c'est moins qu'en « France entière ».

Des intérimaires plus âgés dans les Dom

Age moyen	2010	2009	2008
GUADELOUPE	36,6	36,8	36,5
MARTINIQUE	36,5	36,9	35,6
GUYANE	35,3	35,5	36,4
REUNION	33,0	32,7	32,4
Total DOM	34,9	34,8	34,7
France entière	32,7	32,6	32,1

Source DARES, traitement ESE, Mayotte non pris en compte

En intérim, les hommes sont ouvriers, les femmes employées

Trois intérimaires sur quatre en EETP sont ouvriers dans les Dom comme en Guadeloupe. Au niveau national, la proportion est sensiblement égale mais la répartition homme/femme est nettement différente : les femmes occupent un emploi d'ouvrier sur cinq alors que dans les Dom, elle ne représentent que 5,0% des ouvriers. Les employés représentent le deuxième groupe d'importance avec un cinquième du volume d'emploi dans les Dom comme en Guadeloupe. Les cadres et les catégories intermédiaires sont très peu présents. Moins de 1% des emplois en intérim sont occupés par les cadres et 4,1% le sont par les catégories intermédiaires. Dans l'intérim, la catégorie socio-professionnelle des employés est la seule où les femmes sont nettement majoritaires : trois emplois sur quatre d'employé sont occupés par les femmes dans les Dom. C'est aussi le cas en Guadeloupe.

Les ouvriers largement majoritaires dans tous les Dom (EETP)

2010		GAUDELouPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION	Total DOM	France entière
Cadres	Hommes	0,3%	0,3%	0,8%	0,4%	0,4%	0,9%
	Femmes	0,6%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,8%
Catégories intermédiaires	Hommes	1,7%	1,3%	5,2%	1,8%	2,2%	4,4%
	Femmes	1,7%	2,0%	1,6%	2,1%	1,9%	3,5%
Employés	Hommes	4,6%	6,9%	5,5%	3,0%	4,7%	3,8%
	Femmes	16,0%	23,5%	11,6%	11,3%	15,1%	9,7%
Ouvriers	Hommes	71,4%	60,5%	70,8%	78,1%	71,4%	62,4%
	Femmes	3,8%	5,0%	4,3%	3,0%	3,8%	14,6%
Toutes catégories	Hommes	78,0%	69,0%	82,3%	83,3%	78,7%	71,4%
	Femmes	22,0%	31,0%	17,7%	16,7%	21,3%	28,6%
	Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source DARES, traitement ESE, hors non ventilés cs, Mayotte non pris en compte

POUR EN SAVOIR PLUS

« L'intérim en 2010 : reprise du travail temporaire », Dares Analyses n°052, juillet 2011
 « L'intérim en 2009 : repli sans précédent du travail temporaire », Dares Analyses n°034, juin 2010

« L'emploi intérimaire en Guadeloupe et dans les Dom », DTEFP Guadeloupe, janvier 2010
 Les indicateurs statistiques relatifs à l'intérim calculés mensuellement, trimestriellement et annuellement sont également disponibles sur le site du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé : www.travail-emploi-sante.gouv.fr

A paraître : l'emploi intérimaire en Guyane et dans les Dom, Diecte de Guyane.

Définitions

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois (données par trimestre ou année également disponibles), calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées dans le mois.

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée. Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées de l'emploi intérimaire dans la période.

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Taux de recours annuel à l'intérim : rapport du volume de l'emploi intérimaire en EETP à l'emploi salarié privé en fin d'année. L'emploi salarié retenu ici est celui fourni par Pôle emploi (emploi salarié privé). Le taux de recours annuel ainsi calculé est différent de celui qui figure dans les publications de la DARES pour le niveau national.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELouPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50, Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry,
97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34, Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint -Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint -Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99, Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes - Aéroport

Annexe aéroport Fret nord – Morne Mamiel - Providence
97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.17.75

Télécopie : 05.90.21.17.76

Bureau de Basse-Terre

5, rue Victor Hugues
97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.81.10.44

Télécopie : 05.90.81.94.82

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare
97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95



Rédaction Service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)

Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr